

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 46 (1948)

Heft: 9

Artikel: Le cadastre fédéral de la production agricole

Autor: L.H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cadastre fédéral de la production agricole

Il nous a paru utile de renseigner les lecteurs de la Revue technique suisse des mensurations et du génie rural au sujet de cette importante institution, en nous fondant pour cela sur la documentation obligamment communiquée par la Division de l'agriculture.

Le cadastre de la production agricole, commencé déjà en décembre 1938, avait pour but d'établir, dans les limites des conditions d'alors, quelles étaient les possibilités optimums de l'extension de la culture des champs.

Le ravitaillement du pays obligea dès lors à intensifier la culture des champs. A cet effet, de vastes enquêtes furent ordonnées sur place afin d'obtenir une appréciation aussi complète que possible des conditions de la production agricole.

Les renseignements donnés par le cadastre de la production agricole d'une commune peuvent se résumer comme suit:

A. *Indications concernant la superficie de la commune*

Surfaces cadastrales en 1923 (Statistique de la superficie de la Suisse).
Surface cultivable totale selon statistique de 1934 et 1939, et selon estimation du cadastre de la production agricole (année de l'expertise)

Caractéristiques générales du terrain de la commune.

B. *Indications sur l'habitat*

Modes d'établissement.

Place disponible (dans et autour des bâtiments).

C. *Indications sur la population (recensements de 1930 et 1941)*

Habitants, total

Population agricole

Personnes occupées dans l'agriculture.

D. *L'agriculture dans la commune*

1. *Climat et exposition (orientation)*

Précipitations annuelles et estivales, en moyenne.

Altitude (surface cultivable) minimum, maximum et moyenne.

Remarques complémentaires concernant le climat et l'exposition (vents, gel, grêle).

2. *Conditions des exploitations agricoles*

a) Généralités (recensements de 1929 et 1939). Notes complémentaires (par ex.: exploitations de plus de 30 ha., remaniements parcellaires, améliorations foncières)

b) Machines agricoles

c) Moyens de traction

d) Remarques sur la main d'œuvre

e) Débouchés et communications.

3. *Exploitation du bétail*

Résultats des recensements du bétail

Remarques sur l'exploitation du bétail.

4. *Arboriculture fruitière*

Résultats des recensements des arbres fruitiers

Arboriculture et culture des champs.

5. *Viticulture*

Superficie des vignobles selon statistiques de 1934, 1939 et 1944.

6. *Autres cultures*

a) Résultats des recensements de 7 années (réparties de 1919 à 1945) donnant les surfaces en ha occupées par chaque culture ainsi que le nombre des cultivateurs en 1934 et 1942

b) Système cultural

c) Assolement

d) Caractéristiques, remarques et choix de variétés

e) Cultures fourragères

f) Méthodes de culture et de récoltes

g) Culture de légumes

h) Remarques sur la culture des champs (facteurs favorables et défavorables, conditions spéciales).

7. *Extension de la culture des champs, d'après la statistique de la culture des champs 1934, les recensements des exploitations agricoles 1939 et recensements de culture de 1940 à 1944 donnant les renseignements suivants:*

Année, surface cultivable totale, surface en vigne, champs ouverts (c'est-à-dire sans prairies artificielles et sans vignes) en ha et en % de la surface cultivable totale, surfaces cultivées par les petits planteurs.

Le relevé du cadastre de la production agricole donne en outre les indications suivantes:

Extrait des *données par secteur* de la commune

a) Numéro et nom du secteur

b) Superficie cultivable totale, mesurée avec la « grille » sur la carte topographique, en tenant compte des surfaces exploitées par ou sur des communes voisines

c) Champs ouverts estimés au moment de l'expertise

d) Augmentation éventuelle des cultures dans le but d'établir la *surface optimum* à cultiver

e) Augmentation en réserve, soit possibilités d'extension après exécution de certains travaux d'amélioration

f) Remarques: caractéristiques, telles que nature du sol, configuration du terrain, exposition, chemins, conditions spéciales d'exploitation, améliorations exécutées ou nécessaires.

Toutes les surfaces du cadastre de la production agricole sont données en ha (cependant pour les révisions, une grande partie des surfaces sont données en ares).

8. *Carte Siegfried au 1:25,000 ou au 1:50,000* figurant le territoire communal avec sa limite, ses secteurs, ses pâturages absolus, ses forêts et ses surfaces improductives, ainsi que les terrains exploités sur ou par d'autres communes.
9. *Photographies par avion* indiquant la situation de la commune ou des différents secteurs du territoire.

Le cadastre fédéral de la production agricole procurera ainsi les bases de la documentation nécessaire au développement d'une économie agricole suisse dirigée rationnellement. Ce cadastre est établi pour la Suisse entière. Des révisions ont déjà eu lieu dans de nombreuses contrées (communes, districts, ou même cantons entiers). Ils ont pour but de corriger les premiers relevés, les surfaces cadastrées ayant subi des modifications par suite d'améliorations ou de défrichements. Le cadastre fédéral constitue une sorte d'inventaire des possibilités de production agricole (notamment en ce qui concerne la culture des champs) de chaque commune.

Ls. H.

P. S. Pour éviter toute confusion entre les champs ouverts, qui sont les surfaces labourées et proprement cultivées, et la surface qui comprend aussi bien les champs ouverts que les terrains susceptibles d'être labourés, l'autorité compétente a décidé de nommer la seconde: *surface cultivable*.

Procès-verbal

de la 13ème conférence des présidents, du 19 juin 1948, à Olten.

Les présidents des sections de la S. S. M. A. F. ont tenu séance à Olten, le 19 juin 1948, avec l'ordre du jour suivant:

1. Contrat collectif de travail et revision des tarifs;
2. Formation professionnelle;
3. Statuts des sections et groupes de la S. S. M. A. F.;
4. Assemblée générale de 1948;
5. Rapport du comité central sur l'exercice 1947;
6. Code d'honneur;
7. Société suisse des arts et métiers;
8. Secrétariat permanent de la S. S. M. A. F.;
9. Nomination des délégués aux différentes commissions de l'Association internationale des géomètres;
10. Divers.

Outre le comité central, les sections Argovie-Bâle-Soleure, Berne, Fribourg, Genève, Grisons, Suisse orientale, Tessin, Vaud, Valais, Waldstätte-Zoug, Zurich-Schaffhouse, groupe des géomètres-fonctionnaires et association suisse des géomètres-praticiens étaient représentés.